L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 18 MAI 1891. 64ème Année

Dufour & Donnet. Propriétaires-Editeurs.

Entered at the PostOffice at New Orleans, La Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 18 MAI 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

Par Baumgarden & Friedrichs, coin Magasins et Delachaise, meubles de maison et effets mobiliers.

Le travail en Belgique.

Tout ce qui touche à la question économique et sociale est, depuis longtemps, l'objet, en Belgique, d'un examen attentif, aussi bien de la part du gouvernement que de celle des particuliers dont l'industrie est la principale ressource.

Dès les premières années du règne de Léopold II, des efforts sérieux furent faits, par les directeurs des grands établissements, pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière.

Les chefs des usines de Seraing, du Val Saint-Lambert, de la Vieille-Montagne, et des charbonnages de Charleroi et du Borinage, multiplièrent les crèches, les écoles pour les enfants, les hospices pour les malades et les vieillards.

D'autre part, sur l'initiative privée, des cités ouvrières furent créées, et chaque ménage eut à sa disposition une habitation salubre, un jardin étendu; des magasins de denrées et de vêtements à prix coûtant furent organisés.

Les ouvriers, de leur côté, finirent par comprendre l'utilité des associations, et, peu à peu, ils arrivèrent à fonder entre eux des sociétés coopératives de consommation, de construction de maisons à bon marché, et ils se portèrent vers les caisses d'épargne, de secours et de retraite, et vers les banques populaires.

A ces améliorations, il faut ajouter les écoles ménagères, les écoles d'adultes, les ateliers d'apprentissage, les ouvroirs, l'hospitalité de nuit, l'œuvre de la bouchée de pain, et enfin les lois, décrets et arrêtés ministériels dus à l'initiative gouvernementale.

Un arrêté royal avait, dès 1845, institué, à la suite d'une enquête ordonnée le 7 septembre 1845, une Commission chargée de rechercher les moyens d'améliorer le sort des classes ouvrières et indigentes.

C'est à la suite de ces études, que furent prises les dispositions législatives qui composent aujourd'hui le code du travail; la loi sur les sociétés de secours mutuels; celle concernant les caisses d'épargne; la loi sur les caisses de prévoyance; sur les conseils de prud'hommes; sur le livret d'ouvrier; sur les sociétés coopératives; sur les maisons ouvrières; sur l'ivresse publique.

Il faut encore mentionner les lois instituant des conseils du travail et de l'industrie; celle réglementant le payement des salaires; celle relative à l'incessibilité et à l'insaisissabilité du salaire des ouvriers; la loi facilitant le mariage des indigents; celle concernant la protection des enfants employés dans les professions ambulantes; celle relative à l'entretien des enfants trouvés et abandonnés; les arrêtés royaux concernant la police des établissements industriels, dangereux, insalubres ou incommodes; celui relatif aux commissions médicales provinciales chargées d'inspecter les fabriques, etc....

Malgré les efforts simultanés des particuliers, des ouvriers et du gouvernement, les conditions du travail ne sont pas encore complètement réglées.

La situation économique de la Belgique, après avoir été très prospère, est devenue critique.

Depuis 1882, une crise progressive se produit: la baisse du prix des charbons et la concurrence des houilles allemandes, en ont été les principales causes. Jetés dans la gêne, presque dans la misère, les ouvriers belges se sont organisés à partir de 1886.

Des grèves sont nées, et les ouvriers ont formulé des revendications ayant à la fois un caractère économique et politique.

Economiquement, dit M. Beurrès dans son rapport, ils réclamaient la réglementation du travail des enfants et des adultes; un minimum de salaire, l'assurance contre les accidents et la vieillesse; l'amélioration des lois existantes, telles que la loi sur les conseils de prud'hommes, sur les sociétés de secours mutuel etc. etc. Politiquement, ils demandaient l'établissement du service personnel et le suffrage universel.

C'est alors que le Cabinet qui est en ce moment au pouvoir, proposa au roi d'instituer une grande Commission chargée d'étudier toutes les questions relatives au travail, aux revendications ouvrières.

Le principe étant accepté, la Commission fut aussitôt formée et composée de membres du Parlement, de chefs d'industrie, d'économistes célèbres, de professeurs connus et d'ouvriers.

Un questionnaire fut envoyé dans tous les centres industriels, dans toutes les fabriques, et une nouvelle activité du législateur se produisit.

Tous les travaux de la Commission prouvent qu'elle a la conviction que le principe de la non-intervention de l'Etat entre le patron et l'ouvrier n'est pas une règle absolue.

Depuis 1886, dix lois ont été votées par la Chambre belge sur les questions ouvrières, et plus de vingt arrêtés ont été pris par le roi.

Au point de vue politique, la Belgique est un pays de suffrage restreint, mais le cens n'est pas élevé.

Il y a trois catégories d'électeurs:

1° Les électeurs généraux, qui concourent à l'élection des membres de la Chambre des Représentants et du Sénat, des conseils provinciaux et des conseils communaux; 2° les électeurs provinciaux, qui concourent à l'élection des membres des conseils provinciaux et des conseils communaux; 3° les électeurs communaux, qui concourent seulement à l'élection des membres des conseils communaux.

Pour être électeur général, il faut:

1° Etre Belge de naissance, ou avoir obtenu la grande naturalisation;
2° Etre âgé de 21 ans accomplis;
3° Verser au trésor de l'Etat, en contributions directes, patentes comprises, la somme de 42 fr. 32 c.

Pour être électeur provincial, il faut:

1° Etre Belge de naissance, ou avoir obtenu la naturalisation;
2° Etre âgé de 21 ans accomplis;
3° Verser au trésor de l'Etat, en contributions directes, patentes comprises, la somme de 20 fr.

Pour être électeur communal, il faut:

1° Etre Belge de naissance, ou avoir obtenu la naturalisation;
2° Etre âgé de 21 ans accomplis;
3° Verser au trésor de l'Etat en contributions directes, patentes comprises, la somme de 10 fr.

Les ouvriers nomment la moitié des membres des conseils de prud'hommes et des conseils de l'industrie et du travail.

Au point de vue social et économique, la situation de l'ouvrier varie selon les régions.

Dans les Flandres et dans le Hainaut, les ouvriers sont souvent tisserands et cultivateurs; au Borinage, l'industrie domine.

Le salaire annuel moyen est de 869 francs, et, dans la province de Liège, de 1,014 francs.

Le nombre des établissements était, en 1880, de:

25,857 à des particuliers;
609 à des sociétés;
54 aux communes et à l'Etat; avec un personnel de:
28,098 exploitants,
15,508 employés,
384,665 ouvriers.

Le contrat du travail est libre, et les pouvoirs publics n'interviennent pas.

Les femmes, les filles et les enfants sont protégés par la législation, qui interdit le travail au-dessous de seize ans, et fixe le maximum de durée à douze heures.

La loi ne prescrit pas le repos obligatoire du dimanche, mais le repos hebdomadaire choisi par les ouvriers, est ce jour-là.

En cas d'accidents, les patrons sont responsables; en cas de conflits entre patrons et ouvriers, les conseils de prud'hommes statuent.

En 1888, sur 4,838 affaires, ces conseils en ont concilié 3,071.

D'autre part, certains conflits peuvent être portés devant les conseils de l'industrie et du travail, qui constituent aussi un organe représentatif des intérêts du travail et de l'industrie.

L'enseignement est très développé en Belgique, où il comprend des écoles industrielles et professionnelles, des écoles de tissage et ateliers d'apprentissage, et des écoles et classes ménagères.

FEUILLETON.

MADAME
—LA—
CONNÉTABLE.

—PAR—

PAUL SAUNIÈRE.

PREMIÈRE PARTIE.

CADET DE FAMILLE.

(Suite.)

Le marquis ne pouvait souhaiter de le voir en meilleures dispositions.

—Si vous vouliez, dit-il, cela ne serait pas impossible....

—Comment? interrogea M. de La Gibertière.

—C'est pour vous l'expliquer et vous en faciliter les moyens que je suis venu au devant de vous, répondit M. de Marsan.

—Alors, dépêchez-vous, fit le lieutenant-général avec impatience.

—Il est certain, reprit le marquis, qu'après avoir tourné Roanne pour ne pas tomber entre vos mains, la connétable reprendra la route la plus directe pour se rendre à Paris, et ira passer la Loire à Nevers.

—C'est clair, mais d'après ce que vous venez de me dire, elle a sur nous une avance considérable.

—Je ne le nie pas; mais je crois que si nous partions directement de Roanne pour Nevers, nous parviendrions peut-être à lui couper la route, car le trajet par Varennes et Moulins est beaucoup plus direct que celui qu'elle est forcée de parcourir. Nous regagnerions donc sur elle une bonne partie de cette avance.

—Oh! une quinzaine de lieues tout au plus...: fit M. de La Gibertière.

—C'est toujours cela, poursuivit le marquis. En outre la connétable, qui ne se doute pas que nous avons retrouvé sa piste, ne se pressera peut-être pas autant que nous l'imaginons, surtout maintenant que Sylviane voyage en sa compagnie et relève à peine d'une longue maladie. Deux femmes ont beau se porter comme des chênes, être douées de la plus grande énergie, elles ne roulent pas sur les grands chemins le jour et la nuit sans crier: Ouf!—Mais nous, le temps qu'elles perdront, nous pouvons le rattraper. J'en ai fait le calcul et je suis à peu près convaincu que, si nous partons de Roanne sur-le-champ et si nous faisons diligence, nous pouvons être à Nevers en même temps qu'elles, si nous n'y arrivons pas avant.

—Vous croyez? demanda M. de La Gibertière, qui se reprit à espérer.

—Pour ma part, que vous m'accompagniez ou non, je vais l'essayer, affirma M. de Marsan avec conviction.

Le lieutenant-général, à demi persuadé, fit signe à ses cavaliers de le suivre et, leur laissant le soin de ramener son cheval en main, monta dans la voiture du marquis.

La chaise continua sa route vers Roanne, l'escorte tourna bride, de sorte que, sans perdre un instant, M. de Marsan communiqua à M. de La Gibertière les calculs auxquels il s'était livré.

Celui-ci en reconnut la justesse et se décida à les mettre à profit.

En effet, il ne se faisait pas illusion. Le roi ne lui pardonnerait pas d'avoir laissé échapper la connétable, alors qu'il paraissait attacher tant d'importance à ce qu'on l'empêchât de pousser plus avant son voyage.

Si donc elle arrivait à Paris, non seulement M. de La Gibertière tombait en disgrâce, mais encore il était menacé de perdre son emploi! Pour avoir été ridiculement bafoué par une femme, c'était dur!

Aussi se raccrocha-t-il avec le désespoir du noyé à la branche de salut que lui tendait M. de Marsan.

—Il n'y a qu'une difficulté, fit-il observer, c'est qu'il nous faudrait courir la poste pour avoir quelque chance de les atteindre. Pour nous qui avons une chaise, cela va tout seul, mais mes cavaliers....

—Eh! qu'avez-vous besoin de toute une compagnie de chevaux-légers? répliqua le marquis. Cinq ou six hommes ne vous suffisent-ils pas?

—Pourtant, si M. Didier faisait résistance, objecta le lieutenant-général.

—Contre moi! Son père! Je voudrais bien voir cela! se récria le vieux gentilhomme.

—C'est que.... hasarda M. de La Gibertière, je ne sais pas trop si Sa Majesté serait satisfaite d'apprendre que j'ai fait courir la poste à ses soldats.

—Oh! si ce n'est que cela qui vous arrête, il est bien aisé d'apaiser vos scrupules.

—De quelle façon?

—En habillant vos hommes d'un défroque quelconque, que nous trouverons chez un fripier. De cette façon, le roi n'en saura rien et, quant à la dépense, ne vous en préoccupez pas. Les costumes, les chevaux de poste, je prends tout à ma charge, si vous le voulez.

—Ah! c'est différent, dit le lieutenant-général. Voilà qui simplifie singulièrement la question.

—Alors vous acceptez?

—J'accepte, répondit M. de la Gibertière.

En arrivant à Roanne, il donna au capitaine de Caranty l'ordre de ramener sa compagnie à Trévoux, à l'exception des six hommes qu'il désigna et qu'il pria l'officier de lui envoyer.

Ces hommes étaient les meilleurs cavaliers et les soldats les plus aguerris de la compagnie.

Ils se présentèrent quelques minutes après.

—Mes enfants, leur dit-il, on s'est moqué de nous. Tandis qu'on nous faisait croquer le marmot à Roanne, on se dirigeait par des chemins détournés sur Nevers. Il s'agit de nous venger et d'arriver à Nevers avant ceux qui nous ont joués. Pour cela, il faudra faire les bouchées doubles et ne prendre aucun repos. Etes-vous disposés à me suivre?

Il n'y eut qu'un cri d'assentiment parmi les six hommes.

—Seulement, poursuivit le lieutenant-général, comme vos uniformes vous signaleraient par trop à l'attention, vous allez vous rendre tous chez un fripier et vous travestir en simples bourgeois, le plus convenablement possible. Tâchez d'être revenus avant une demi-heure.

—Et voici l'argent nécessaire pour procéder à votre déguisement, ajouta M. de Marsan, en leur distribuant une quinzaine de louis.

Les soldats s'éloignèrent en riant. Ce genre d'expédition les amusait infiniment. Cela les changeait des monotonies du service.

Le marquis envoya chercher des chevaux de poste; si bien qu'au moment où les soldats revinrent, ils n'eurent plus qu'à se mettre en selle.

Ils étaient assez proprement équipés. De leurs uniformes ils avaient soigneusement conservé l'épée et les pistolets.

Immédiatement, le lieutenant-général et le marquis prirent place dans la chaise de poste.

Trois hommes la précédèrent, trois autres la suivirent, et le cortège s'élança sur la route de Varennes.

Sans accorder un repos au delà du temps strictement nécessaire, ils arrivèrent à Nevers le surlendemain soir.

Là, il fallut s'arrêter, car il importait de s'assurer si la connétable avait ou non franchi la Loire.

Ce fut le lieutenant-général en personne qui s'en chargea, car le marquis était littéralement fourbu et ne se soutenait plus que par sa force de volonté.

Hélas! c'est en vain qu'il avait tenté cet effort surhumain. Le matin même de ce jour, la connétable, après avoir couché à Nevers, avait traversé la Loire et suivi le chemin de Sancerre.

Bien lui en avait pris, on le voit, de se fier qu'à sa vitesse, car M. de La Gibertière et ses hommes n'étaient en retard sur elle que de douze heures!

Le marquis fut un peu déconfit, en apprenant cette fâcheuse nouvelle. Cependant il ne perdit pas courage.

—Je conçois, dit-il, que la princesse ait mis tant de hâte à gagner Nevers car elle sentait combien il importait à son salut de ne pas se laisser couper la route; mais, à présent qu'elle se croit à l'abri de tout danger, il est impossible qu'elle soutienne ce train d'enfer. Il est donc probable qu'elle s'arrêtera aujourd'hui à Sancerre et qu'elle y passera la nuit, pour n'en partir que demain matin vers sept ou huit heures.

—C'est possible, en effet, convint le lieutenant-général.

—Donc, acheva le marquis, soupons solidement, couchons dans un bon lit et donnons l'ordre qu'on nous réveille à trois heures du matin. Bien reposés alors, nous partirons pour Sancerre, où nous arriverons à peu près au moment où la connétable l'aura quitté. Si je ne me trompe pas, nous nous élancerons sur ses traces et n'aurons point de peine à la rejoindre avant qu'elle soit entrée à Gien.

—Essayons-le, toujours, consentit M. de La Gibertière, que ne soutenaient plus les mêmes espérances.

A la vérité, il leur aurait été difficile d'aller plus loin sans prendre un instant de repos.

Ce n'était pas seulement le lieutenant-général et le marquis qui étaient sur les dents. Leurs hommes aussi n'en pouvaient plus. Sans doute ils étaient bons cavaliers, mais ils n'avaient pas l'habitude de fournir d'une seule traite des étapes d'une pareille longueur.

Ce fut donc par des acclamations joyeuses qu'ils saluèrent l'autorisation qu'on leur accordait de passer six heures dans un lit. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées qu'ils ronflaient comme des tuyaux d'orgue.

Les deux gentilshommes, de leur côté, ne perdirent pas une seconde du peu de temps qu'ils consacraient aux exigences de la nature.

A trois heures du matin, tout le monde était sur pied.

Vingt minutes après, l'estomac légèrement lesté, la petite troupe trottait dans la direction de Sancerre.

A huit heures, ainsi que l'avait très exactement calculé le marquis, ils étaient en vue de la petite ville, et apercevaient distinctement, juché sur le coteau qui la domine, le vieux château-fort dont les ruines sont enclavées aujourd'hui dans la magnifique propriété de Mlle d'Uzès.

Prudemment ils s'arrêtèrent. La connétable était-elle encore à Sancerre? En était-elle partie? Et, si elle n'y était plus, depuis combien de temps l'avait-elle quittée?

Au relai de poste, seulement, on pouvait s'en informer; mais à qui confier cette mission délicate?

Le marquis ne s'en rapportait pas à l'intelligence des soldats. D'un autre côté, si la connétable et Sylviane demeuraient à l'hôtel de la Poste, il ne pouvait pas y aller lui même,—car Sylviane ou Didier pourraient l'apercevoir, le reconnaître, donner l'éveil et lui échapper.

C'est à quoi il ne voulait pas s'exposer. Il entendait ne se présenter devant elle et devant son fils qu'accompagné d'une bonne escorte, de façon que ni l'un ni l'autre ne pussent se dérober à sa poursuite.

M. de La Gibertière, seul, pouvait s'acquitter de cette mission. Sans doute Sylviane le connaissait, mais Didier ne l'avait jamais vu. C'était donc un danger de moins à courir.

Il y consentit et, sur un des chevaux de ses soldats, partit en éclaireur, pour ne s'arrêter que devant la poste.

Ce fut le maître de céans qui le renseigna.

Une chaise était, en effet, arrivée la veille dans l'après midi; deux dames s'y trouvaient, dont l'une était plus âgée que l'autre, accompagnées d'un jeune gentilhomme, et avaient manifesté le désir de passer à Sancerre la nuit et la journée du lendemain.

—Alors elles sont ici? demanda le lieutenant-général.

—Non, monseigneur; ces dames ont trouvé que mon auberge était trop triste et m'ont demandé s'il ne serait pas possible d'avoir ailleurs deux ou trois pièces donnant sur la Loire. Comme mon frère tient précisément au bord de la rivière un cabaret très fréquenté, *A la Carpe d'Or*, je leur ai proposé de les conduire chez lui.

—Et elles ont accepté?

—Oui, monseigneur. Mon frère leur a cédé les deux pièces qu'il occupe au premier étage, et a donné au gentilhomme une des salles du rez-de-chaussée, dans laquelle il a fait dresser un lit.

—Et c'est là qu'ils ont passé la nuit?

—Oui, monseigneur.

—Alors ils y sont encore?

—Ils y sont si bien que ce matin, à six heures, ce gentilhomme a retiré de la Loire l'apothicaire de la ville, qui y était allé prendre un bain et s'y noyait.

—Ainsi vous croyez qu'ils passeront encore ici la journée d'aujourd'hui?

—J'en suis certain, monseigneur. Ils ont commandé leurs chevaux pour demain matin, à sept heures, et leur chaise de poste est là, dans ma cour.—Tenez, ajouta l'aubergiste, en la désignant du doigt, c'est celle que mon valet d'écurie est en train de nettoyer.

—Merci, mon ami, fit M. de La Gibertière, c'est tout ce que je désirais savoir.

—Comment! dit l'aubergiste étonné. Vous ne voulez pas voir ces dames? Vous ne désirez pas que je vous conduise auprès d'elles?

—Du tout. Je ne les connais pas et n'ai point l'intention de leur rendre visite. On m'avait prié de m'informer d'elles, vos renseignements m'ont pleinement satisfait. Je ne pousserai pas plus loin l'indiscrétion.

Et il se dirigea vers la porte, comme pour s'en aller; mais, arrivé sur le seuil, il se retourna.

—A propos! reprit-il, je vais rejoindre à quelque distance d'ici plusieurs de mes amis, qui viennent également à Sancerre. Comme votre auberge me paraît très bien tenue, je ne chercherai pas ailleurs où nous loger. Préparez-nous cinq ou six chambres. Nous serons ici dans une heure.

A ces mots, il sortit, remonta à cheval et s'éloigna au pas de sa monture, car il s'était aperçu que l'hôte l'examinait d'un air défiant, et il ne voulait pas paraître trop pressé de tirer au large.

Il avait raison. L'aubergiste, qui n'était pas tout à fait un imbécile, s'était demandé tout d'abord pourquoi ce gentilhomme s'inquiétait si fort des deux voyageuses et de leur compagnon, du moment qu'il ne les connaissait pas et ne voulait pas les voir.

Il fut bien plus étonné encore, lorsque M. de La Gibertière, après avoir fait une fausse sortie, lui annonça qu'il allait venir loger chez lui avec ses amis.

Pourquoi ces enfants n'avaient-il pas poussé comme lui jusqu'à Sancerre? Voulaient-ils donc, avant d'y entrer, s'assurer que les deux étrangères s'y trouvaient déjà?

Mais alors dans quel but?

"Cinq ou six chambres," avait dit le gentilhomme. Diable! Ils étaient donc bien nombreux ses amis? Pourquoi donc étaient-ils si nombreux?

L'aubergiste ne comprenait pas trop, mais il sentait qu'il y avait quelque chose de louche au fond de ces évolutions. Il se demandait si ce ne serait pas agir charitablement que de prévenir les deux voyageuses de la singulière visite qu'il avait reçue.

Si cependant c'étaient des aventurières.... Si ce gentilhomme et ses amis n'étaient autres que des agents de police, chargés de les suivre, de les arrêter.... A cette seule pensée,—qui se rapprochait d'ailleurs légèrement de la vérité,—le pauvre homme frissonna de la tête aux pieds.

Le petit peuple avait à cette époque une telle frayeur de la maréchaussée, de la police, de tout ce qui représentait alors l'arbitraire, bien plus que l'autorité royale, qu'il recula devant les conséquences auxquelles sa bonté d'âme pouvait l'entraîner.

"Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt," se dit-il, en hochant la tête.

Et prudemment, il résolut de rester neutre.

Pendant ce temps, M. de La Gibertière avait atteint l'extrémité des faubourgs. Là, il ne put résister au désir d'inspecter à distance la maison qu'habitaient la connétable et Mlle de Castellan.

"La *Carpe d'Or*.... au bord de la Loire......" ce n'était pas difficile à trouver.

Précisément, sur sa gauche, se trouvait un chemin de traverse, ombragé de saules, au bout duquel on distinguait nettement la rivière, ses bancs de sable, et les hauts peupliers dont la rive gauche était bordée.

Il mit pied à terre, attacha son cheval à un arbre et arriva bientôt au bout du sentier. Alors, remontant le cours du fleuve, pas à pas, étudiant la physionomie des maisons, il s'avança.

Il n'avait pas fait trois cents pas, qu'au coin du quai et de la rue principale de la ville, il aperçut, suspendue à une longue tige de fer, une enseigne qui se balançait au vent, et sur laquelle était grossièrement peint un énorme poisson doré.

Sans trop oser s'approcher de l'hôtellerie, pourtant il en étudia les abords.

Enclavée dans les maisons voisines, elle ne présentait que l'aspect banal de toutes ces bicoques. Au rez-de-chaussée, le cabaret; au premier, les logements qu'occupait la connétable; au-dessus, un grenier. Plus loin, un mur, celui du jardin, sans doute. Enfin, plus loin encore, d'autres maisons.

Il n'y avait donc aucune chance de pouvoir exécuter un coup de main sans attirer l'attention des voisins.

C'était ce dont voulait s'assurer M. de La Gibertière. Aussi s'éloigna-t-il bientôt, pour aller détacher son cheval et rejoindre le marquis.

Celui-ci commençait à trouver que son éclaireur tardait bien à revenir; mais quand il apprit tout ce qu'avait fait et découvert le lieutenant-général, un sourire de joie triomphante illumina son visage assombri.

—Nous les tenons! s'écria-t-il.

—Je l'espère bien, mais comment l'entendez-vous? demanda M. de La Gibertière.

—J'entends que nous n'avons plus qu'à nous présenter pour les confondre et les ramener à la raison.

—Oh! un instant! Si vous voulez y aller seul, je ne vous en empêche pas, mais il n'est pas probable que la princesse consente à vous recevoir.

—Aussi je ne compte pas y aller seul, mais grâce à votre assistance et à celle des six gaillards que nous avons emmenés, que Mme la connétable le veuille ou non, je suis bien sûr....

—Un coup de force! En pleine ville! Vous n'y pensez pas, marquis! Nous n'en avons ni le pouvoir ni le droit.

—Pourquoi donc?

—Parce que, je vous l'ai dit, la maison est si bien entourée qu'il serait impossible d'y pénétrer par la violence sans ameuter la population du quartier.

—Eh bien! que nous importe? N'êtes-vous pas lieutenant-général de Sa Majesté?

—En Dauphiné, oui, mais non pas en Nivernais, se défendit M. de La Gibertière. Je n'ai le droit d'exercer ici mon autorité qu'avec l'assentiment, sinon avec le concours de mon collègue. Or je ne l'ai pas vu, je ne l'ai même pas prévenu. Il ignore que je suis ici et pourquoi j'y viens. Bien plus, je n'ai pas d'uniforme, mes soldats n'en ont pas davantage. Si les voisins de la *Carpe d'Or* prenaient fait et cause contre nous, s'il y avait bataille, et si nous étions rossés, voyez vous d'ici dans quel joli pétrin nous nous serions fourrés!

—Mais alors, qu'allons-nous faire? demanda le marquis, forcé, bien malgré lui, de se rendre à d'aussi bonnes raisons.

—Heureusement, j'ai eu le temps d'y réfléchir en route. Or, sauf meilleur avis, voici à quoi j'avais pensé.

Il ne faut pas nous le dissimuler, mon cher, avec les déguisements dont mes chevau-légers et moi nous sommes affublés, sur votre propre conseil—et dans ce pays qui n'est pas le nôtre—nous sommes tout bonnement des aventuriers. Nous n'avons donc quelque chance d'opérer avec succès et impunément que sur le terrain ordinaire des aventuriers, c'est-à-dire sur le grand chemin.

—Hum! toussa M. de Marsan, à qui cette comparaison ne plaisait guère.

—Eh bien! continua le lieutenant-général, ce point admis, rien n'est plus facile que d'en venir à nos fins, puisque nous avons tous les atouts dans notre jeu. Nous savons, en effet, que la connétable a commandé ses chevaux pour demain matin, huit heures. Rien ne nous empêche donc de partir à cinq heures, de la précéder, de choisir sur la route un endroit bien désert, de nous y embusquer et de l'arrêter. Je lui présente l'ordre dont je suis porteur. Si elle s'y résiste, je la conduis chez le lieutenant-général de la province, à qui je laisse la responsabilité d'agir envers elle comme il l'entendra, et je préviens le roi de ce qui s'est passé. Vous, de votre côté, vous reprenez Sylviane et la ramenez à Trévoux, sans éclat, sans que personne se doute de ce que nous avons fait.

—Vous avez raison, convint le marquis. C'est le plus sage et le plus expéditif.

—Tout ce que je vous recommande, quand nous serons à Sancerre, c'est de ne plus adresser aucune question à l'aubergiste au sujet de la connétable. Il a paru déjà très surpris que je me renseigne aussi longuement auprès de lui sur la princesse. Provoquer de nouveaux soupçons l'engagerait peut être à la prévenir de notre arrivée. C'est ce qu'il faut éviter à tout prix.

M. de Marsan trouva que ce plan était parfaitement combiné sous tous les rapports et y donna son assentiment.

Un quart d'heure après, ils arrivaient à Sancerre et s'installaient dans les chambres que l'aubergiste, fort content du reste de cette riche aubaine, leur avait préparées.

Quant à la connétable et à Sylviane, elle goûtaient tranquillement un repos qui leur était absolument nécessaire.

XII

COMMENT DIDIER UTILISA SES LOISIRS.

Jour et nuit, sans s'arrêter autrement qu'à l'heure des repas, les pauvres femmes avaient roulé sur la route de Nevers, poussées, il est vrai par l'infatigable Didier qui, redoutant toujours quelque perfidie nouvelle, leur avait fait comprendre ce que représentait une heure perdue dans la situation critique où ils se trouvaient.

Il n'ignorait pas, en effet, que M. de La Gibertière ne leur pardonnerait pas plus de l'avoir berné, que M. de Castellan—et le marquis de Marsan, s'il en avait été informé à temps,—ne se tiendraient pour battus une bonne fois, parce que Sylviane avait pris la fuite.

Certainement, par les domestiques, par l'enquête à laquelle ils pouvaient si facilement se livrer à Trévoux, ils avaient dû découvrir en grande partie les circonstances dans lesquelles cette fuite avait eu lieu. C'était donc un intérêt commun qui les unissait dans la revanche qu'ils ne manqueraient pas de prendre, si on leur en laissait le loisir.

Ces raisons, que Didier avait fait valoir avec éloquence, avaient déterminé la connétable.

Pendant soixante-deux heures, sur des chemins qui laissaient encore beaucoup à désirer, dans une chaise massive et assez mal suspendue, les pauvres femmes, à peu près privées de sommeil, avaient été abominablement cahotées!

Didier lui-même n'avait pas pu les accompagner à cheval pendant toute la durée du trajet. Sur leurs instances pressantes, il avait passé les deux nuits dans la chaise, sur la banquette du devant. Aussi était-il également brisé de fatigue, lui-même, en arrivant à Nevers.

Cependant il insista de toutes ses forces pour que l'on ne s'arrêtât pas encore. Il aurait voulu, par dessus tout, que l'on traversât la Loire et qu'avant de se reposer l'on courût le dernier relai de dix lieues qui les séparait de Sancerre.

—Là, disait-il, vous vous reposerez tant qu'il vous plaira, car nous aurons mis entre nous et ceux qui nous poursuivent une distance bien difficile à rattraper.

Mais, il eut beau protester, la connétable ne voulut pas aller plus loin.

—Je n'en puis plus et ne me soucie pas de mourir en route, déclara-t-elle nettement. Je passerai la nuit à Nevers, quand je devrais demain, à mon réveil, être jetée en prison. Quant à Mlle de Castellan, si elle a le courage de continuer la route avec vous jusqu'à Sancerre, je ne l'en empêche pas....

Sylviane protesta qu'elle n'abandonnerait pas la princesse. Elle était aussi bien persuadée qu'ils étaient à présent hors de tout danger.

Didier fut obligé de se soumettre. Il fut bien un peu maussade pendant quelques instants, mais ce nuage se dissipa promptement. Bien plus, ses traits se détendirent peu à peu et son visage rayonna d'une joie franche.

La connétable et Sylviane, qui avaient remarqué ce brusque changement, devinèrent que le jeune gentilhomme avait conçu de nouveaux projets et l'interrogèrent.

—Je vous le dirai, si je réussis, promit-il.

—Vous avez donc réellement une idée? demanda la princesse.

—Oui, madame, une idée que je vais tâcher de mettre à exécution, dès que notre dîner sera terminé.

C'était, en effet, vers midi qu'ils avaient fait leur entrée à Nevers et, comme ils mouraient de faim tout autant que de lassitude, leur premier soin avait été de se mettre à table.

Le repas terminé, tandis que ses compagnes de voyage montaient dans leur chambre, Didier, après de copieuses ablutions, réparait le désordre de sa toilette, et quittait l'hôtel.

Errant au hasard dans les rues de Nevers, qu'il ne connaissait pas, il se trouva bientôt devant le château des anciens ducs, qui existe encore aujourd'hui et dans lequel on a tant bien que mal installé un assez pauvre musée, où les faïences de Nevers sont justement celles qui font le plus défaut.

Tout en admirant ce chef-d'œuvre d'architecture, Didier promenait autour de lui un regard investigateur. Ce n'était évidemment pas le château qu'il cherchait.

Tout à coup il aperçut à peu de distance le clocher d'une église, vers laquelle il se dirigea d'un pas rapide et dans laquelle il pénétra.

Dans la chapelle des fonts baptismaux, il vit une grande affluence de gens de qualité. Il passa outre et se dirigea vers la sacristie.

Au moment où il allait l'atteindre, une voix, derrière lui, demanda:

—Que désirez-vous, monseigneur?

Didier se retourna.

C'était un bedeau qui, l'ayant vu entrer et ne le connaissant pas, l'avait suivi curieusement.

—M. le curé de la paroisse est-il là? lui dit le jeune cavalier.

—Oui, monseigneur, quoique ce ne soit pas l'heure à laquelle on le trouve habituellement....

—Pourrais-je lui parler?

—Je ne sais pas trop, monseigneur. M. le curé est en train d'officier pour un riche baptême et n'a pas encore achevé. Si vous voulez bien attendre un instant, dès que la cérémonie aura pris fin, je lui annoncerai votre visite.

—Bien, j'attendrai, répondit le vicomte.

—Faudra-t-il lui donner votre nom? reprit le bedeau.

—Quoique M. le curé ne me connaisse pas, je n'y vois pas d'inconvénient, dit le gentilhomme. Vous lui annoncerez le vicomte Didier de Marsan.

L'homme d'église salua plus bas que terre.

—Dans un petit quart d'heure, je suis à vous, monseigneur, promit-il en s'éloignant.

N'ayant rien de mieux à faire, Didier prit une chaise, sur laquelle il s'appuya et s'absorba dans une méditation profonde. Quiconque l'aurait vu aussi recueilli l'aurait pris pour l'homme le plus pieux du monde.

Ce n'est pourtant pas à prier qu'il songeait, mais aux tortures que lui avait infligées le long voyage qu'il venait d'accomplir.

Par charité, nous l'avons dit, la connétable et Sylviane l'avaient forcé à passer la nuit dans leur chaise. Il y serait *fort mal*, ce n'était pas douteux, mais cela le reposerait toujours davantage que de ne pas quitter la selle un seul instant.

Didier avait donc accepté, sans se rendre compte du nouveau supplice auquel il allait s'exposer.

Dans l'étroit carrosse, il était si près de Sylviane que leurs genoux se touchaient, que leurs haleines se confondaient presque et que leurs mains se rencontraient à tout moment.

Les serrer dans de longues étreintes, presser ces genoux qu'un contact dévorant ne cessait d'électriser, déposer sur le bout des doigts un baiser ardent, c'était, par respect pour la princesse, tout ce que pouvait dans l'obscurité se permettre le pauvre garçon.

On peut juger, à la suite d'une nuit semblable, dans quel état de surexcitation se trouvait Didier, à quelle soif de désirs inassouvis il était en proie!

Comment! il ne sortirait donc pas de cette impasse? Il tenait presque dans ses bras une femme qui s'était donnée à lui et il ne la posséderait jamais!

Il avait promis de la respecter, c'est vrai, jusqu'à ce qu'un prêtre consentît à bénir leur union, et il comptait bien tenir sa promesse, mais qu'il lui tardait de s'en affranchir!

Aussi avait-il été d'abord fort contrarié que la connétable voulût obstinément s'arrêter à Nevers. C'était reculer encore le bonheur auquel il aspirait avec tant d'ardeur!

Mais, au fait, pourquoi le reculer? Midi venait de sonner. On ne devait se remettre en route que le lendemain matin. Didier avait donc dix-sept heures devant lui pour mettre son projet à exécution. En outre, l'argent ne lui manquait pas. Il avait autant de chance pour réussir à Nevers que partout ailleurs.

Voilà pourquoi ses traits s'étaient détendus, pourquoi il s'était mis en quête d'une église, pourquoi il attendait que M. le curé fût libre.

Autour de lui il se fit un grand brouhaha, qui l'arracha de sa rêverie.

C'était le baptême qui était fini. Les invités se retiraient. La grande porte de l'église était ouverte. Sur le parvis, les gamins acclamaient le parrain, la marraine, et se disputaient les dragées qu'on leur jetait.

Enfin le suisse ferma la porte et la nef rentra dans le silence claustral de chaque jour.

Un instant après, le bedeau s'approcha du gentilhomme.

—Si monseigneur veut bien me suivre à la sacristie, dit-il, M. le curé consent à le recevoir.

Didier se leva et pénétra dans le sanctuaire.

Il se trouva en présence d'un vieillard à longs cheveux blancs, frais, bien conservé, de mine avenante, qui s'avança au devant de lui d'un air bienveillant.

—Vous désirez me parler, monseigneur? fit le prêtre avec bienveillance.

—Oui, monsieur, mais il serait nécessaire que nous fussions seuls.

—S'agit-il d'une confession, mon enfant?

—Pas tout à fait, mon père. C'est un cas de conscience que je désire vous soumettre et un service que je viens vous demander.

—En ce cas, veuillez m'accompagner chez moi, monseigneur. Nous y causerons plus librement.

—Je suis à vos ordres, mon père.

La cure touchait à l'église. Deux minutes après, assis en face l'un de l'autre, le curé et le gentilhomme étaient installés dans un salon propret et fort bien tenu.

Sans lui dire que le rival qu'on destinait à Sylviane était son frère, Didier lui raconta la douloureuse histoire de ses amours, et lui déclara que cette jeune fille et lui n'avaient qu'un désir: celui de se marier au plus tôt.

Mais je ne puis pas vous marier contre la volonté de vos parents! se récria le curé. La lutte que vous avez entreprise est criminelle devant Dieu et devant les hommes. Il faut y renoncer.

—Nous connaissons toute l'étendue de la faute que nous avons commise, répondit le gentilhomme. C'est à notre corps défendant que nous ayons succombé; mais n'est-il pas plus criminel encore de nous laisser vivre dans la fausse situation où notre amour nous a placés? La morale la moins sévère ne vous commande-t-elle pas d'y mettre fin? Or, nous ne demandons pas mieux, mon père. Si, pour racheter notre faute et nous unir au plus tôt il ne s'agissait que de payer des dispenses et de faire aux pauvres une large aumône, nous serions prêts à donner aussitôt des preuves de notre repentir......

Le curé ne protesta pas. Si ce ne fut pas précisément cette proposition qui le séduisit, elle l'intéressa davantage au sort des malheureux amants.

Cependant il hésitait.

C'était chose grave, en effet, à la fin du dix-septième siècle, qu'un mariage contracté régulièrement devant l'Eglise. L'état civil n'existait pas. Les églises seules tenaient *registres* des actes de naissance, de mariage, de décès, et ces registres *faisaient foi* devant la loi.

Si donc le curé consentait à marier les deux jeunes gens, ils étaient *indissolublement unis*. Il le savait mieux que personne et ne se prononçait pas.

Didier, en proie à une anxiété facile à comprendre, fixait sur lui des regards suppliants.

—J'en conviens, dit enfin le curé, que votre situation est intéressante et que son irrégularité est criminelle, mais peut-être est-il temps encore de réparer votre erreur.... *Vous avez cédé à un acte de désespoir, soit!* je ne l'excuse pas, je l'admets, *mais vous êtes-vous si avant engagé dans le crime que vous ne puissiez revenir sur vos pas?*

Didier courba silencieusement la tête, *mais ne répondit pas.*

—Car dans ce cas-là seulement, poursuivit le prélat, ma faiblesse pourrait transiger avec mon devoir. Eh bien! répondez-moi, comme vous répondriez à Dieu lui-même: votre faute est-elle *désormais irréparable?*

Didier n'hésita pas. Il comprit qu'un mensonge seul triompherait des résistances du scrupuleux vieillard.

—Irréparable.... répéta-t-il, les yeux baissés, tandis qu'une vive rougeur lui montait au visage.

L'honnête curé s'y trompa. Cette rougeur que le mensonge avait fait monter au front du gentilhomme, il la prit pour celle du remords et de la confusion.

—Alors, dit-il, je ne saurais être plus sévère que Dieu, en présence de votre repentir et du saint désir qui vous anime. Je consens à bénir votre union, mes enfants.

—C'est que, balbutia Didier, nous voyageons avec d'autres personnes, que nous sommes obligés de suivre et nous quittons Nevers demain matin à la première heure......

—C'est bien se hâter, mon enfant....

—Je le sais, mon père, mais d'ici à huit heures du soir, vous avez tout le temps de préparer l'acte de mariage et les deux extraits que nous désirons emporter.

Et, comme le brave homme ne se pressait pas de répondre:

—En attendant, continua Didier, qui tira de sa poche une poignée d'or dont il s'était muni, voici une cinquantaine de louis que je vous prie de distribuer aux pauvres.

—Vous êtes généreux, mon enfant, dit le curé sans se laisser éblouir. Que Dieu vous le rende!

Avant de s'éloigner, le gentilhomme déclina ses prénoms, nom et qualités, ainsi que ceux de Sylviane.

A huit heures, l'acte serait prêt. On ne laisserait en blanc que les noms des témoins que Didier ne pouvait pas donner encore.

—Car je n'en ai qu'un, dit-il, c'est le domestique de Mme la connétable Colonna, en compagnie de laquelle nous voyageons.

—Et elle assistera à votre mariage? demanda le curé, que ce nom sonore avait alléché.

—Je l'espère, répondit Didier.

—Elle ne pourra pas vous servir de témoin, mais ce sera un grand honneur qu'elle veuille bien signer votre acte de mariage, fit observer le prêtre.—Du reste, ajouta-t-il obligeamment, s'il vous paraît trop difficile de trouver des témoins dans une ville où vous ne connaissez personne, je me charge de vous amener deux ou trois de mes paroissiens.

Ainsi qu'on peut en juger, les cinquante louis de Didier et le nom de la connétable avaient rendu le curé plus serviable et aplani toutes les difficultés.

En rentrant à l'auberge, notre héros rendit compte à Sylviane et à la princesse des démarches qu'il venait de faire et du résultat qu'il avait obtenu.

Sylviane ne se possédait pas de joie. Enfin elle appartiendrait devant Dieu et pour la vie à celui qu'elle avait choisi.

La princesse fut moins démonstrative. Elle trouva que c'était bien se presser et que ce n'était pas se marier que de le faire ainsi, tambour battant et sans aucune solennité.

Cependant pressée par les deux jeunes gens d'assister à leur union, elle finit par y consentir, mais non pas d'aussi bonne grâce qu'ils se l'étaient imaginé.

A huit heures, suivis de Giulio, ils se dirigèrent vers l'église.

Sachant à quels personnages il avait affaire, le curé avait fait largement les choses. L'autel était splendidement illuminé, chanoines et vicaires garnissaient les stalles du chœur, chantres et organistes étaient à leur poste.

A part les invités, qui manquaient, c'était la représentation d'une superbe et imposante cérémonie.

Le curé fit aux deux époux une allocution touchante en même temps qu'une morale sévère sur la faute *irréparable* qu'ils avaient commise et qui *nécessitait* cet hymen précipité.

Sylviane, qui n'avait à se reprocher que sa désobéissance aux ordres de son père, n'y comprenait absolument rien, car Didier s'était bien gardé de lui avouer au prix de quel mensonge il avait eu raison des scrupules du digne curé.

Après l'office, qui avait duré trois bons quarts d'heure et attiré d'assez nombreux fidèles, on passa à la sacristie, où le curé présenta aux mariés les témoins qui les avaient assistés.

L'acte de mariage était prêt, ainsi que les deux extraits qu'avait demandés Didier, et il fut fait mention de la présence de Mme la connétable Colonna, qui signa sur les registres avec les témoins, immédiatement au-dessous des nouveaux époux.

Le vicomte acquitta les frais d'église, distribua quelques louis aux subalternes et quitta la sacristie, salué des respects les plus obséquieux et des plus touchantes bénédictions.

Il était près de neuf heures et demie, quand la princesse et les mariés rentrèrent à l'hôtel, où chacun se retira dans son appartement.

Le lendemain matin, on se mit en route pour Sancerre, sans avoir couru aucun des dangers que Didier n'avait cessé de redouter jusqu'alors.

La connétable et Sylviane se croyaient désormais à l'abri de toute poursuite. Le jeune gentilhomme, lui-même, commençait à se rassurer.

Aussi ne souleva-t-il pas trop d'objections, quand la princesse, qui se trouvait encore très fatiguée, déclara, maintenant que la Loire était passée, qu'elle voulait prendre vingt-quatre heures pleines de repos.

Didier acquiesça d'autant plus volontiers à ce désir que cela lui permettait de rester une journée entière auprès de sa jeune femme.

Le lendemain matin, vers six heures, comme il arpentait le frais sur le bord de la rivière, il aperçut un homme qui prenait un bain et qui ne savait assurément pas nager, car il n'avançait dans l'eau qu'à tâtons et avec d'extrêmes précautions.

Malgré sa prudence, il arriva brusquement au bord d'un trou, perdit pied, battit l'eau des mains, poussa un cri de désespoir et disparut.

Didier semblait avoir pressenti ce dénouement, car il n'avait pas perdu de vue l'imprudent baigneur.

En un tour de main il se débarrassa de ses vêtements, se jeta dans la Loire et n'eut pour ainsi dire qu'à étendre le bras pour repêcher le pauvre diable.

Cette scène rapide avait eu pour témoins huit ou dix voisins—car on se lève de bonne heure à la campagne—qui, tous, s'étaient mis à appeler au secours, mais ne songeaient nullement à venir en aide au noyé.

Quand Didier ramena ce malheureux sur la berge, une trentaine de curieux, que ces cris avaient attirés, se précipitèrent à sa rencontre.

—Tiens! C'est Laridet, s'écrièrent-ils.

Laridet n'avait pas perdu connaissance, mais n'en valait guère mieux. Il suffoquait et chancelait sur ses jambes comme un ivrogne.

Il faisait, sans y parvenir, tous ses efforts, entre deux hoquets, pour sourire et adresser à son sauveur quelques paroles de remerciements.—Et il avait mille fois raison, car sans Didier il serait bel et bien resté dans son trou, d'où les voisins ne se pressaient guère de le tirer.

Par exemple, le danger passé, ils ne furent chiches ni de soins envers Laridet, ni de démonstrations envers le généreux gentilhomme.

Tandis que les uns accablaient Didier d'éloges et lui faisaient une véritable ovation, ils le reconduisirent ainsi jusque sur le seuil de la *Carpe d'Or*, où l'on savait déjà qu'il demeurait et où il parvint enfin à leur échapper.

Ce n'était pas fini. Laridet avait recouvré peu à peu ses esprits et ne voulait pas s'éloigner sans protester de sa reconnaissance.

Il vint relancer Didier jusqu'au cabaret.

—Croyez, monseigneur, dit-il, que je n'oublierai jamais que je vous dois la vie. On n'en a qu'une et dame.... on y tient. Aussi que l'occasion se présente un jour pour moi de vous être utile et vous verrez que Laridet n'est pas un ingrat!

Bien qu'il tremblât encore de froid ou de frayeur, l'apothicaire paraissait réellement si ému et parlait d'un ton si sincère que le vicomte n'eut pas le courage de lui rire au nez, comme il en avait envie.

Il l'assura qu'il recourrait à ses bons offices, si jamais il en avait besoin.

Un quart d'heure après, tout Sancerre avait appris que l'apothicaire Laridet, qui se noyait, avait été sauvé par le jeune et beau gentilhomme, qui habitait avec deux grandes dames le cabaret de la *Carpe-d'Or*.

Quant à Didier, il avait complètement oublié cet incident et continué sa promenade interrompue.

Quand il rentra, Sylviane était habillée et l'attendait. Elle se tenait debout derrière la croisée et promenait sur la Loire un regard émerveillé, lorsque, tout à coup, elle recula vivement:

—Mon oncle! s'écria-t-elle épouvantée.

—Qui? demanda Didier, en bondissant auprès d'elle. M. de La Gibertière?

—Lui-même.

—Où donc?

—Là, répondit-elle, en le lui désignant d'un doigt tremblant à travers les rideaux.

Le vicomte se pencha avidement.

—Ce gentilhomme en habit marron... Vous en êtes sûre?....

—Oh! absolument certaine.

—En effet, il semble observer notre maison.... Saurait-il que nous y logeons?.... Diable! Cela ne nous annonce rien de bon.... murmura le jeune gentilhomme.—Il est vrai, ajouta-t-il, que personnellement nous n'avons rien à craindre de lui, puisque nous sommes mariés et que nous pouvons en fournir la preuve, mais la connétable.... Il faut la prévenir à l'instant.

Pendant ce temps, M. de La Gibertière avait disparu, bien persuadé que personne ne l'avait aperçu.

La princesse, à qui l'on fit part de cette découverte, ne s'en montra pas très alarmée.

—Eh bien! quoi? dit-elle. M. de La Gibertière est lieutenant-général en Dauphiné, mais il n'est rien ici et n'a pas le droit d'y exercer son autorité. S'il s'avisait de me barrer le passage, je saurais bien le remettre à sa place, je vous en réponds!

Elle avait véritablement grand air, en prononçant ces paroles.

Cependant on tint conseil.

Il était évident, en effet, que ce n'était pas le hasard qui avait amené M. de La Gibertière à Sancerre, à trente pas de la *Carpe-d'Or*. Certainement, il savait que la connétable avait changé son itinéraire et il s'était mis à sa poursuite.

Par qui l'avait-il appris? Par les maîtres de poste probablement. Mais alors il était donc allé à Trévoux? Il avait donc été informé de la disparition de sa nièce? En ce cas, M. de Castellan l'accompagnait peut être.

Malheureusement, au milieu d'hypothèses aussi vagues, il était impossible de discerner la vérité. En outre, le danger ne paraissait pas immédiat,—car si M. de La Gibertière avait été en mesure d'agir, il l'aurait fait sur-le-champ, fit observer la princesse.

S'il ne s'était pas montré c'est qu'il ne le pouvait pas. Sans doute il avait envoyé un exprès au lieutenant-général de la province, afin de réclamer son concours. Or, avant que cet exprès fut arrivé à Nevers et en eût ramené un peloton de cavaliers, il ne pouvait guère s'écouler moins de douze heures. Donc on avait jusqu'à dix heures du soir pour quitter Sancerre, si cela devenait nécessaire.

Cependant la connétable consentit à ce que l'on en partît à huit heures, au lieu d'y passer la nuit, ainsi qu'elle en avait l'intention.

Didier se chargea de prendre ses mesures en conséquence; mais ne voulant pas se montrer maladroitement en plein jour, ainsi que l'avait fait M. de La Gibertière, il attendit que la nuit commençât à tomber.

A huit heures moins un quart seulement, il se hasarda dans la rue, après une journée d'angoisses, que n'avait du reste troublée aucune alerte.

Il avait remarqué, en descendant de cheval, que la cour du relais avait deux issues: l'une donnant sur la rue principale, l'autre sur une ruelle, par laquelle se faisait le service des écuries.

Ce fut par la ruelle qu'il entra, après s'être assuré que la cour était déserte. Il se rendit à l'écurie et pria le garçon d'aller chercher son maître.

Celui-ci accourut.

—Mon ami, lui dit-il, ces dames ont changé d'idée. Au lieu d'attendre à demain matin, elles désirent profiter de la fraîcheur de la nuit et partir dans une demi-heure.

—Rien n'est plus facile, monseigneur.

—Seulement, comme elles ne voudraient attirer l'attention de personne, poursuivit Didier, elles désireraient encore que leur chaise sortît de votre cour sans être aperçue,—par cette ruelle, s'il y avait moyen, ajouta-t-il en désignant la porte de service.

—C'est facile aussi, monseigneur; mais, comme la chaise ne pourrait pas tourner tout attelée dans un pareil boyau, il faudra la sortir d'abord et l'atteler ensuite.

—C'est ce que j'avais pensé. Aussi, y aura-t-il bon pourboire pour vos valets d'écurie.

—Et où faudra-t-il aller vous prendre?

—Je vous le dirai en venant chercher la voiture, répondit Didier. Tâchez que dans un quart d'heure, et sans bruit, tout soit prêt.

—Oh! soyez tranquille sous ce rapport-là, monseigneur, fit l'aubergiste, les huit voyageurs que je loge aujourd'hui sont moulus de fatigue et dorment déjà à poings fermés.

—Ah! vous avez huit voyageurs? interrogea négligemment Didier. Mes compliments. Vous les connaissez?

—Du tout. Ce sont deux gentilshommes d'un certain âge, suivis de six domestiques ou estafiers.... je ne sais pas au juste.

—Ils ne vous ont pas dit leurs noms?

—Non, monseigneur. J'ai entendu seulement un de leurs laquais prononcer le nom de M. de La Giber....

—Oh! peu m'importe, interrompit le vicomte, dont pas un muscle ne tressaillit. Je reviendrai dans un quart d'heure, n'est-ce pas?

—Tout à vos ordres, monseigneur.

Didier s'éloigna, toujours souriant, mais intérieurement fort troublé. Plus de doute, le gentilhomme qui accompagnait M. de La Gibertière, c'était M. de Castellan.

Rien ne pouvait être plus pénible, en ce moment, pour Sylviane et pour lui, que de se trouver en face du baron.

Or, puisque M. de Castellan dormait, c'est qu'il ne comptait se mettre en route que le lendemain matin. Son plan n'était pas difficile à éventer. Il avait appris que la princesse et sa fille devaient se mettre en route à sept heures, et avait probablement l'intention de les précéder d'une heure ou deux, pour leur barrer le chemin. Donc, quand il saurait, en se réveillant, que leur chaise était partie depuis la veille, il s'élancerait à nouveau sur leurs traces, et réussirait peut-être à les rejoindre.

Que Didier se trompât ou non dans ses conjectures, il fallait empêcher les deux gentilshommes et leur escorte de les poursuivre.

Comment? A force de se creuser la tête, il réussit à trouver une idée—bonne, selon toute vraisemblance, puisqu'il se prit à sourire.

Sans désemparer, il se mit à la recherche de son ami Laridet, dont on lui indiqua le magasin.

L'apothicaire se confondit en nouveaux remerciements et en offres de services.

—C'est précisément un service que je viens vous demander, dit le vicomte. Il s'agit de me donner un breuvage capable d'endormir onze chevaux.

—Onze chevaux! s'écria Laridet épouvanté.

—Oui, de façon qu'ils soient hors d'état de marcher avant cinq ou six heures. Est-ce possible?

—Aussi possible pour onze chevaux que pour onze chrétiens, répondit Laridet. Il ne s'agit que d'augmenter la dose.

—Alors donnez moi cette solution et vous m'aurez rendu un aussi grand service que celui qui vous a ce matin inspiré pour moi une si vive reconnaissance.

—Dans cinq minutes, ce sera prêt, dit l'apothicaire avec empressement.

Il prit un flacon, dont il versa dans une bouteille la valeur d'un grand verre, enveloppa, ficela, cacheta selon la formule, et tendit la bouteille à Didier.

—On peut indifféremment, fit-il observer, verser cela dans l'avoine des chevaux ou de l'eau qu'on leur fera boire. Néanmoins, dans l'eau ce serait plus pratique. Les chevaux, et *surtout* les hommes qui les soignent, s'en apercevraient moins.

En disant ces mots, il jeta sur le gentilhomme un regard entendu.

—Tiens! pensa Didier, Laridet n'est pas si bête que je l'aurais cru.

Il déposa deux louis sur le comptoir.

—Voilà pour le garçon, dit-il. Au revoir et merci, mon ami!

Il le salua d'un geste bienveillant, glissa la bouteille dans sa poche et se dirigea vers l'écurie.

En y entrant, la première fois, il avait d'un regard compté les chevaux. Il y en avait quinze. Sur ces quinze il en prenait quatre. C'était les onze autres qu'il fallait mettre dans l'impossibilité de faire leur service.

Il prit à part le valet d'écurie.

—Veux-tu gagner dix louis? lui demanda-t-il.

—Je le crois bien! fit le pauvre garçon, pour qui ces dix louis représentaient deux années de gages.

—Alors, écoute-moi. A quelle heure donnes-tu à boire à tes chevaux?

—A trois heures du matin environ.

—Bien, dit le gentilhomme, en lui montrant sa bouteille. Il s'agit de partager ce liquide, dans l'eau que tu leur donneras, entre les onze chevaux qui resteront au râtelier, de manière que chacun d'eux en absorbe une quantité égale.

—Ah! se récria le valet effrayé. Et mes chevaux ne seront pas malades?

—Ils paraîtront l'être, mais au bout de quatre ou cinq heures ils seront sur pied.

—Bien sûr?

—Je t'en donne ma parole de gentilhomme, assura Didier. De ton côté, ne t'avise pas de promettre et de ne pas tenir, car je repasserai dans quelques jours et je saurai si tu as été fidèle à ton engagement.

Le garçon hésitait encore.

Pour le décider, le vicomte tira de sa poche les dix louis, qu'il lui montra.

—Est-ce entendu? demanda-t-il.

La vue de l'or fut pour le valet un argument sans réplique.

—Donnez, répondit-il en tendant brusquement la main.

Didier lui compta les dix louis et lui remit sa bouteille.

—Pas plus à l'un qu'à l'autre, je te le recommande bien! dit-il encore une fois.

—Soyez tranquille, monseigneur. Il y va de mon intérêt au moins autant que du vôtre.

Or et bouteille disparurent dans sa poche.

Le gentilhomme sortit de l'écurie.

En son absence, on avait déjà avancé la chaise et garni les chevaux. Il n'y avait plus qu'à les atteler.

Le maître du relai et les postillons qui devaient les monter arrivèrent au même instant pour donner un coup de main.

Au bout de cinq minutes, tout était prêt.

—Au cabaret de la *Carpe-d'Or* et au pas! ordonna Didier, qui monta dans la chaise.

Le lourd véhicule roula sans trop de bruit sur le sol terreux de la ruelle et s'arrêta bientôt devant la porte du cabaret.

La connétable et Sylviane y prirent place aussitôt et l'attelage, avec grand fracas, cette fois, s'élança sur la route de Paris.

—Maintenant, fit Didier, M. de La Gibertière aura beau faire, nous aurons sur lui douze bonnes heures d'avance, ce qui nous permettra d'arriver sans encombre à Paris.

XIII

CE QUE DIDIER N'AVAIT PAS PRÉVU.

Il fallut que Didier expliquât à ses compagnes les paroles qu'il venait de prononcer.

Il leur raconta comment il avait eu l'idée de mettre à contribution l'apothicaire et d'empêcher M. de La Gibertière de quitter Sancerre avant que les chevaux fussent revenus de leur engourdissement.

La connétable rit de bon cœur de cette ruse et en admira l'ingéniosité. Esprit superficiel et léger, elle conservait au milieu des tribulations qui signalaient son voyage, une tranquillité et une gaîté que rien ne parvenait à troubler longtemps.

Didier, lui, ne riait pas. Quelques précautions qu'il eût prises, il n'était pas rassuré. Son unique préoccupation consistait à persuader la connétable qu'il fallait faire un dernier effort et gagner Paris sans délibérer.

Et, tout en parlant, il se retournait de temps à autre, car il avait remarqué que les deux chevaux de volée étaient difficiles, soit qu'ils fussent jeunes et peu habitués au service, soit que le postillon qui les montait manquât de l'expérience nécessaire.

Cependant la nuit était venue.

La princesse s'était enfoncée dans son coin et dormait paisiblement.

Quant à Sylviane, bien que Didier, pour ne pas l'inquiéter, ne lui eût rien dit des préoccupations qui l'assiégeaient, elle était loin de partager la confiance dont la connétable semblait animée.

Elle dut pourtant, au bout d'une heure, par succomber au sommeil à son tour. Les émotions et la fatigue que lui causait ce long voyage n'étaient pas encore dissipées.

A Sancerre, tout reposait également dans une quiétude parfaite.

L'aubergiste n'avait pas été fâché de voir partir les deux voyageuses.

Des questions que les uns et les autres lui avaient adressées, il résultait très clairement que M. de La Gibertière et sa troupe poursuivaient ces jeunes femmes et que celles-ci s'efforçaient de leur échapper.

Pour quelles raisons? Le brave homme n'en savait rien, mais il s'intéressait bien plus à elles qu'à M. de La Gibertière.

Après avoir vu partir la chaise il était allé se coucher plus tranquille, afin d'être debout à quatre heures du matin et de venir en aide à son garçon d'écurie, pour garnir les dix chevaux qui lui avaient été commandés.

A quatre heures, en effet, il était levé et descendait dans la cour.

Presque sur ses pas, le marquis et le lieutenant-général arrivèrent, suivis de six chevau-légers.

Le premier, le marquis s'aperçut que la chaise de la connétable n'était plus là.

—Tiens! dit-il avec une feinte indifférence, la chaise que nous avons vue hier dans votre cour n'y est donc plus?

—Non, monseigneur. Les voyageurs à qui elle appartient ne devaient partir que ce matin, mais ils ont changé d'idée et se sont mis en route hier soir.

—A quelle heure donc?

—Un peu après que vous êtes monté dans votre chambre.

—Vers neuf heures alors?

—Environ, oui, monseigneur.

—C'est singulier! Je n'ai rien entendu! se récria M. de Marsan.

—C'est que vous dormiez déjà, monseigneur.

Le marquis réprima difficilement le juron qui allait lui échapper.

—Voilà à quoi nous ont mené vos tergiversations, dit-il à M. de La Gibertière à voix basse, mais avec une sourde colère. Ah! si la connétable vous échappe, vous pouvez dire que vous l'avez bien voulu.

—Eh! pouvais-je deviner que, du jour au lendemain, elle tournerait comme une girouette? se défendit M. de La Gibertière avec humeur.

—Vous pouviez agir dès hier, répliqua le marquis, et vous ne l'avez pas fait. Ce n'est pourtant pas faute de vous avoir conseillé.

Pendant qu'ils échangeaient ces paroles aigres-douces, l'aubergiste, les postillons et le garçon d'écurie garnissaient les chevaux.

Bientôt la chaise fut prête et les soldats se mirent en selle.

Enfin, sur l'ordre du marquis, toute la troupe quitta l'hôtellerie.

Le valet d'écurie resta bouche béante au milieu de la cour.

—*C'est curieux!* murmura-t-il. J'ai pourtant fait boire aux chevaux la drogue que ce gentilhomme m'a donné.... On s'est donc moqué de lui?

En effet, en donnant à boire à ses bêtes, il avait très consciencieusement mélangé dans les seaux la potion qu'avait fournie Laridet. Il avait même eu bien soin de rincer ses seaux à cinq ou six reprises, afin qu'on ne se doutât de rien.

Or les chevaux n'avaient pas l'air de s'en ressentir, bien qu'une grande heure se fût écoulée.

Il rentra à l'écurie où restait le onzième cheval, qu'il observa avec attention.

Au bout de vingt minutes le pauvre animal poussa un hennissement plaintif et tourna vers lui sa tête alourdie, dont les yeux à demi fermés prenaient un aspect vitreux. Il était debout, il se coucha, essaya de se relever à deux ou trois reprises, puis, vaincu par le sommeil, s'étendit de tout son long sur sa litière et ne bougea plus.

Le garçon eut peur. La malheureuse bête serait-elle morte?

Il s'approcha. Non, elle respirait très régulièrement; le corps conservait sa chaleur normale, les membres, qu'il fit mouvoir, avaient gardé toute leur souplesse.

Mais alors les onze autres, ceux qui étaient en route devaient être dans le même état.

Il se garda bien d'en rien dire et s'en alla flâner devant l'auberge, en chantonnant une complainte du pays pour se donner une contenance.

Quant au marquis et à M. de La Gibertière, ils avaient traversé Sancerre et s'étaient élancés sur la route, en promettant aux postillons, afin d'activer leur zèle, doubles guides,—c'est-à-dire deux fois l'indemnité à laquelle ils avaient droit.

Tout alla bien pendant un quart d'heure, puis, de minute en minute, le trot des chevaux s'alourdit. Bientôt ils se mirent au pas, sans que les coups de fouet de leurs conducteurs parvinssent à leur faire reprendre leur allure.

Tout à coup, un des chevaux fléchit sur les jarrets, tomba et tandis que le postillon s'efforçait vainement de le relever, les trois autres s'abattirent successivement.

De leur côté, les soldats avaient dû maintes fois ramasser d'un mouvement de main leurs montures, qui butaient à chaque pas.

C'était la drogue de Laridet, qui opérait.

Les chevaux de la chaise, qui traînaient la pesante machine et supportaient le poids du postillon, s'étaient fatigués plus vite que les autres et avaient succombé les premiers.

Il fallut bien s'arrêter.

Les cavaliers mirent pied à terre.

Bien leur en prit, car s'ils étaient restés en selle, ils auraient pu être victimes d'une chute fâcheuse.

Les uns après les autres, les chevaux qu'ils tenaient en main présentèrent les mêmes symptômes et s'abattirent sur le chemin.

Qu'est ce que cela signifiait? De quel mal ces dix chevaux pouvaient ils être atteints à la fois?

Assurément ce n'était pas naturel.

—Je parie que c'est un tour de Didier! dit tout bas le marquis au lieutenant-général.

—Eh bien! il nous a mis dans un joli gâchis votre Didier! grommela M. de La Gibertière.

Il n'y avait qu'un parti à prendre, c'était de retourner à pied à Sancerre, qui n'était guère à plus d'une lieue.

Les deux gentilshommes s'y résignèrent, laissant aux postillons et à leurs hommes le soin de veiller sur les chevaux.

Au bout d'une heure, ils étaient de retour et racontaient au maître de poste l'accident qui les avait contraints à revenir sur leurs pas.

—Ce n'est pas possible! s'écria l'aubergiste affolé.

Il rappela son garçon d'écurie.

—Monsieur! monsieur! cria celui-ci, en accourant tout effaré, et avant que son maître l'interrogeât. Venez donc voir! Nous avons un cheval sur la paille!

En voyant revenir à pied les deux gentilshommes, le rusé gars avait deviné ce dont il s'agissait, et avait coupé court, en les prévenant, aux questions que son maître allait lui poser.

On courut à l'écurie. Le cheval y dormait toujours d'un pesant sommeil.

—Vite! Cours chercher Laridet, ordonna l'aubergiste.

Au bout de dix minutes, Laridet, qui cumulait l'état d'apothicaire avec celui de vétérinaire arrivait tout essoufflé.

Il se fit expliquer le cas. Non seulement cette pauvre bête avait été frappée, mais aussi dix autres chevaux, loués par le maître de poste à des voyageurs, étaient tombés sur la route du même mal et à la même heure.

—En tout onze chevaux? demanda Laridet pensif.

—Oui, n'est-ce pas incompréhensible?

—En effet, avoua l'apothicaire.

Il réfléchit quelques instants. Onze chevaux... c'était juste autant que son sauveur en voulait mettre hors de service.... Plus de doute! C'était à ceux du maître de poste qu'il en voulait.

Or, c'était Laridet qui avait fourni le stupéfiant; mieux que personne il savait donc de quel mal souffraient les pauvres bêtes et quel remède y apporter.

Il faut, dit-il, qu'on ait mélangé par mégarde à votre avoine de la graine de pavot, ou quelque chose d'approchant.. mais ce ne sera rien. Avant trois ou quatre heures, ils ne s'en ressentiront plus. Je vais préparer une solution que nous leur ferons boire, dès qu'ils seront réveillés.

—Vous êtes certain qu'ils ne courent aucun danger? demanda l'aubergiste, pour qui la perte de onze chevaux représentait une somme considérable.

—J'en réponds, fit Laridet avec une superbe assurance.

A ces mots il sortit.

—Je vais, reprit-il, préparer la solution que je vous ai promise et la porter moi-même, sur mon bidet, aux chevaux que vous avez laissés en route. Après quoi, je viendrai m'occuper de celui qui vous reste.

—Ah! si vous les sauvez, vous serez notre providence! s'écria le maître de poste avec des larmes dans la voix.

Ce rôle providentiel ne déplaisait sans doute pas à l'apothicaire, car il s'éloigna, en souriant d'un air satisfait.

En vain, l'aubergiste et son valet visitèrent tous les sacs d'avoine dont ils avaient fait provision, ils n'y découvrirent pas un atome de graine d'autre espèce.

—Faut croire, dit le garçon d'un air naïf, que ça se trouvait dans le fond du sac que j'ai vidé ce matin.

—C'est probable. Et le maître de poste, à qui la pensée ne vint même pas de soupçonner le jeune fripon, mais c'est désolant!

Et il regagna son auberge, où il était en train de répéter aux deux gentilshommes l'oracle qui était tombé des lèvres de Laridet, lorsqu'il entendit dans la rue le pas de deux chevaux.

A ce bruit familier, il sortit précipitamment.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction, en reconnaissant le postillon et les chevaux qui, la veille au soir, avaient emmené la connétable! Quelle ne fut pas son inquiétude, en s'apercevant qu'un de ces chevaux boitait légèrement!

C'était donc la journée aux malheurs!

Pourquoi ce postillon revenait-il seul? Où était l'autre? Qu'avait-il fait des deux chevaux qu'il conduisait?

Derrière lui, le marquis et M. de La Gibertière s'étaient levés, de sorte qu'ils ne perdirent pas un mot de l'explication que le postillon fournit à son maître.

Quand la princesse et Sylviane s'étaient endormies, Didier avait inutilement essayé de faire comme elles.

A plusieurs reprises, il avait remarqué que les chevaux de volée étaient difficiles, faisaient des écarts et que le postillon avait de la peine à les ramener.

Cependant il était près de minuit et l'on avait fait environ cinq lieues, quand, tout à coup, le cheval de devant, hors la main, s'effraya, se cabra, résista aux efforts du postillon, se débattit si furieusement qu'il se prit la jambe de derrière dans le trait de gauche et roula dans la poussière, où la lancée de la voiture le traîna pendant une quinzaine de pas.

Avant que le postillon, qui avait vidé les arçons, pût le saisir à la bride, il se releva, affolé, et se mit à ruer d'une telle violence qu'il cassa la jambe du porteur de droite, qui tomba lourdement à ses côtés.

En termes de poste, le porteur est celui des deux chevaux attelés sur lequel est monté le postillon.

La chute de la pauvre bête entraîna celle du cheval rebelle, qui s'abattit sur le devant, se couronna aux deux genoux et buta si fort de la tête qu'il avait les naseaux en sang.

De leur côté, les deux chevaux de trait, qui étaient attelés directement à la chaise, n'avaient pas assisté froidement à cette échauffourée. Pour éviter les ruades, ils s'étaient cabrés aussi, étaient tombés, s'étaient relevés, de sorte que quand les deux postillons parvinrent à les dégager, ils s'aperçurent que l'un d'eux boitait et que la flèche de la voiture était cassée par le milieu.

C'était par miracle que la chaise n'avait pas versé!

A la première alerte, Didier avait sauté sur la route, mais ces accidents s'étaient multipliés en si peu de temps qu'il ne put venir utilement en aide au postillon.

La connétable et Sylviane s'étaient réveillées en sursaut. Lorsqu'elles s'informèrent de ce qui s'était passé, le malheur était irréparable!

En effet, non seulement la flèche avait cassé net et n'était pas raccommodable avec des cordes, mais les deux seuls chevaux qui restaient debout—encore l'un d'eux avait-il eu une écorchure au boulet—n'auraient pas été de force à traîner jusqu'au prochain relais ce monument massif qu'on appelait à cette époque une chaise de poste.

C'était une formidable armature de ferraille, à laquelle quatre solides percherons, sur des chemins mal entretenus, suffisaient à peine pour parcourir deux ou deux lieues et demie à l'heure.

Or, il restait quatre lieues à faire pour atteindre le prochain relais. De toute façon, il était impossible d'aller plus loin.

Didier ne disait mot, mais il se mordait les lèvres jusqu'au sang.

A deux cents pas de la route, il aperçut une ferme, vers laquelle il se dirigea.

Peut-être trouverait-on là des chevaux et pourrait-on avec des morceaux de bois et des clous rajuster ce timon brisé.

Il fallut une bonne demi heure pour faire lever les fermiers, parlementer avec eux, avant qu'ils se décidassent à ouvrir leur porte.

Les pauvres gens n'avaient que deux chevaux, auxquels ils avaient fait charrier du fourrage pendant toute la journée et qui étaient sur les dents.

—A quelle distance sommes-nous du premier village? demanda Didier.

—A une petite lieue, monseigneur.

—Y a-t-il un charron?

—Oui, monseigneur.

—Pouvez vous l'envoyer chercher?

—A c't heure-ci! fit le paysan, en rechignant.

—Oui, et soyez tranquille, la course sera bien payée.

—J'veux ben y aller tout d'même, mais j'sais pas si l'charron voudra se l'ver. Et puis comment qu'il f'rait pour travailler? On n'y voit guère à minuit.

Le bonhomme ne se souciait évidemment pas de courir les champs à pareille heure. Didier n'insista pas.

—Voulez-vous me permettre d'amener chez vous les deux dames qui m'accompagnent? demanda-t-il.

—Oh! pour ça oui, monseigneur. Tant qu'il vous plaira.

—Pourrez-vous leur donner à souper?

—Ah! dame, fit le paysan, en se grattant l'oreille, ça s'ra plus difficile, mais, si vous avez l'temps, on peut tordr' le